

Concepteur(trice) développeur(se) de systèmes électroniques

RNCP295 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255n
Code(s) ROME	H1209
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) concepteur(trice) développeur(se) de systèmes électroniques, sous la conduite d'un chef de projet et à partir d'une étude de besoin ou d'un appel d'offres, conçoit et développe tout ou partie d'un système électronique qu'il s'agisse d'un nouveau développement ou d'une évolution d'un système existant. Suivant le type de projet ou d'organisation d'entreprise, le (la) concepteur(trice) développeur(se) de systèmes électroniques étudie et développe les fonctions électroniques du circuit imprimé ou les composants programmables ou le logiciel embarqué.

Le (la) concepteur(trice) développeur(se) de systèmes électroniques travaille essentiellement en bureau, sur des postes de travail informatiques. Il (elle) peut être amené(e) à se déplacer chez un client ou un fournisseur pour des essais sur site ou être détaché(e) chez le client, s'il (elle) travaille en société de services.

En règle générale, le (la) concepteur(trice) développeur(se) de systèmes électroniques travaille au sein d'une équipe de développement en liaison avec les autres acteurs du projet (commercial, achat, service après-vente, fournisseurs, client) et sous la responsabilité d'un chef de projet. Il (elle) est autonome et responsable pour le développement complet de la partie qui lui est confiée.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. CONCEVOIR ET DEVELOPPER LE MATERIEL (HARDWARE) D'UN SYSTEME ELECTRONIQUE

Concevoir l'architecture matérielle d'un système électronique.

Développer les circuits électroniques d'un système électronique.

Vérifier le fonctionnement des circuits électroniques d'un système électronique.

Lancer l'étude du prototype d'un système électronique .

2. CONCEVOIR ET DEVELOPPER LES CIRCUITS PROGRAMMABLES D'UN SYSTEME ELECTRONIQUE

Concevoir les fonctions des composants programmables d'un système électronique.

Développer les composants programmables d'un système électronique.

Programmer le logiciel de bas niveau d'un système électronique.

Vérifier le développement des composants programmables d'un système électronique.

3. CONCEVOIR ET DEVELOPPER LE LOGICIEL APPLICATIF EMBARQUE DANS UN SYSTEME ELECTRONIQUE

Concevoir le logiciel applicatif embarqué dans un système électronique.

Programmer l'applicatif de base d'un système électronique.

Programmer les aspects temps réel de l'applicatif d'un système électronique.

Mettre au point les programmes de l'applicatif d'un système électronique.

4. VALIDER LE PROTOTYPE D'UN SYSTEME ELECTRONIQUE
Préparer les tests et essais du prototype d'un système électronique.
Développer des fonctions logicielles de test d'un système électronique.
Mettre au point le prototype d'un système électronique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi du (de la) concepteur(trice) développeur(se) de systèmes électroniques se situe principalement : dans les entreprises de l'industrie des biens d'équipement (électronique professionnelle, médicale, matériel informatique, d'équipements, de télécommunication).

dans les entreprises de fabrication de composants électroniques , de construction de matériels pour l'automobile, l'aéronautique, la domotique.

dans les sociétés de services aux entreprises (études, ingénierie, conduite de projet...) en électronique ou en informatique industrielle.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Informaticien industriel - Technicien de laboratoire en électronique - Technicien de recherche en électronique - Technicien d'étude et de développement en électronique -

Technicien électronicien de développement - Technicien électronicien d'étude - Développeur en Informatique embarquée.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 955 €
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 297
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la

concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP12485

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/295/>